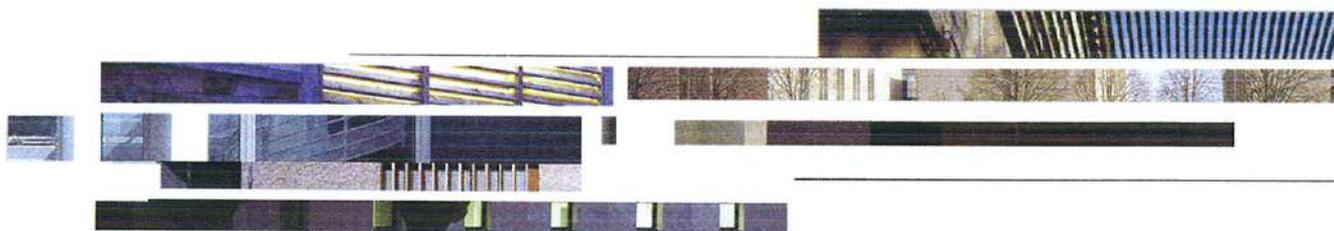


# CONCOURS LOGEMENTS

---





# Construction de 20 Logements en location accession

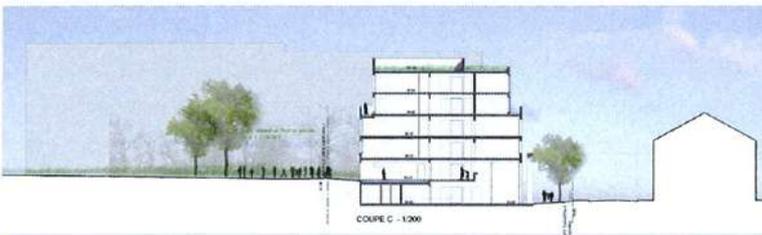
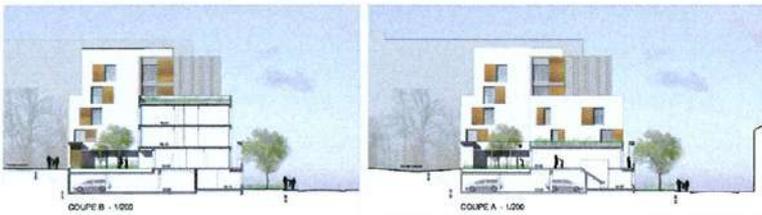
- Localisation : NOISY LE SEC
- Maître d'ouvrage : I 3F
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 2.04€ HT
- SHON 1 409 M<sup>2</sup>

*Habitat collectif*

CONCOURS  
2014



Construire un immeuble de logements en ville c'est prendre en compte tout à la fois les impératifs de l'habitat proprement dit mais aussi la problématique urbaine qui, dans le cas présent, est fondamentale. En effet le bâtiment actuel, de par son aspect de barre, a tendance à couper un cœur d'îlot très arboré et doté d'espaces de jeux pour enfants de la rue de l'Avenir et de l'école primaire qui borde celle-ci. Cet effet de limite est encore renforcé par le socle sur lequel est édifié cet ensemble de logements. Comme l'indique l'architecte-urbaniste en charge du réaménagement du quartier le nouveau projet devra également ménager une perspective depuis la rue Einstein vers la placette à créer et le cœur d'îlot. Nous avons donc oeuvré dans deux directions, d'une part un travail sur la création de plusieurs échelles qui vont nous permettre de nous « raccrocher » aux différents gabarits des bâtiments alentour et d'autre part une recherche de plus grande porosité pour faire en sorte que le projet ne soit plus une limite mais davantage un élément de dialogue avec le reste du quartier.



# Construction de 55 Logements

- Localisation : CHILLY MAZARIN
- Maître d'ouvrage : I 3F
- Mission Conception construction Paris Ouest Construction
- Coût des travaux : 6.95M€ HT
- SHON 4 070 M<sup>2</sup>

*Habitat collectif*

**CONCOURS  
2011**



**C**onstruire un immeuble de logements dans un vaste panorama pose toujours le problème de l'antinomie entre l'érection d'un signal urbain monumental d'une part et l'édification d'un bâtiment dont l'échelle domestique réponde davantage à sa fonction.

C'est à ces deux paramètres que nous avons tenté de répondre dans notre projet.

Puisque le règlement d'urbanisme n'autorisait pas un bâtiment très vertical nous avons choisi de réaliser non pas un simple objet mais plutôt un véritable îlot composé de plusieurs ailes et affirmant sa volonté de structurer un morceau de tissu urbain.

La réponse à l'environnement urbain se retrouve dans l'écriture même de ces façades puisque du côté de l'avenue Pierre Brossolette nous avons une écriture plutôt linéaire et monumentale avec une inflexion marquant l'entrée de l'immeuble tandis que du côté de la rue du Président Pierre Mendès-France nous avons une façade redécoupée verticalement en quatre destinée à rappeler le parcellaire des maisons individuelles situées en face.



Coupe de principe d'ensoleillement ech 1/200

# Construction de 56 logements résidence seniors et 24 logements sociaux à Bourges, ZAC de la Chancellerie

Habitat collectif

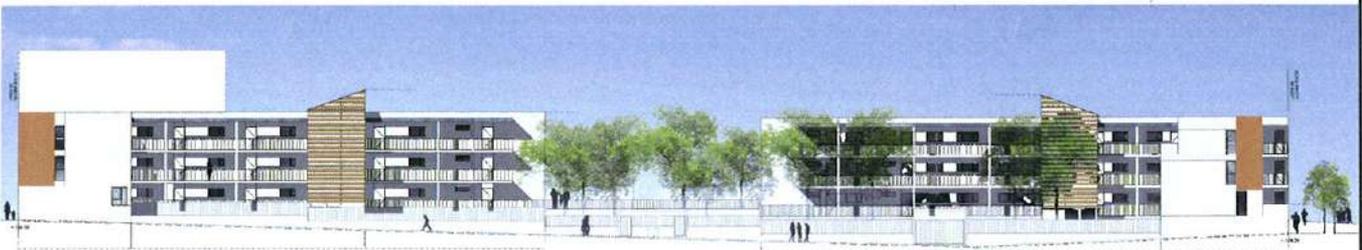
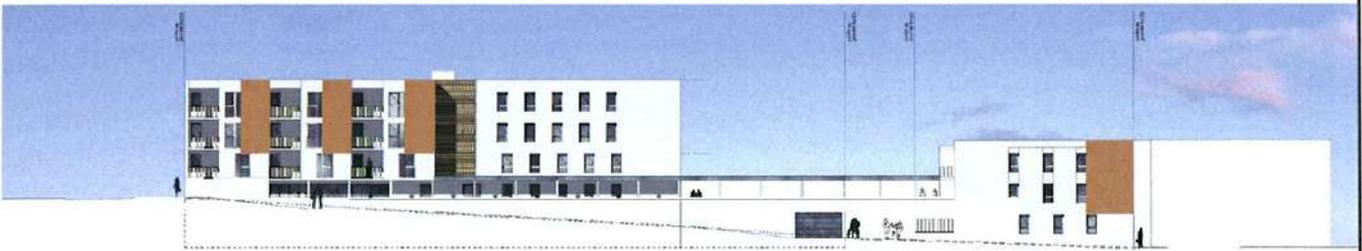
étude en cours

- Localisation : Bourges, Cher
- Maître d'ouvrage : CIRMAD
- Mission de base Loi MOP— LABEL H&E + BBC
- Coût des travaux : 7.419 M€ HT
- Surface HON : 5 935 m<sup>2</sup>



Le projet de l'îlot D sur la ZAC de la Chancellerie à Bourges se caractérise par sa proximité aux pôles de services, de la gare et du centre ville. D'autre part, le terrain présente un important dénivelé de la rue Cravayat vers la Plaine du Mouton.

La résidence seniors se compose de deux bâtiments (bât. A et B) reliés par une passerelle. Celle-ci marque l'accès au cœur d'îlot par une venelle. La ruelle borde un parc paysager d'un côté et des jardins privés de l'autre. Une percée visuelle sépare le bâtiment B du bâtiment C de logements sociaux avec une vue sur la Plaine du Mouton



# Construction de 30 Logements

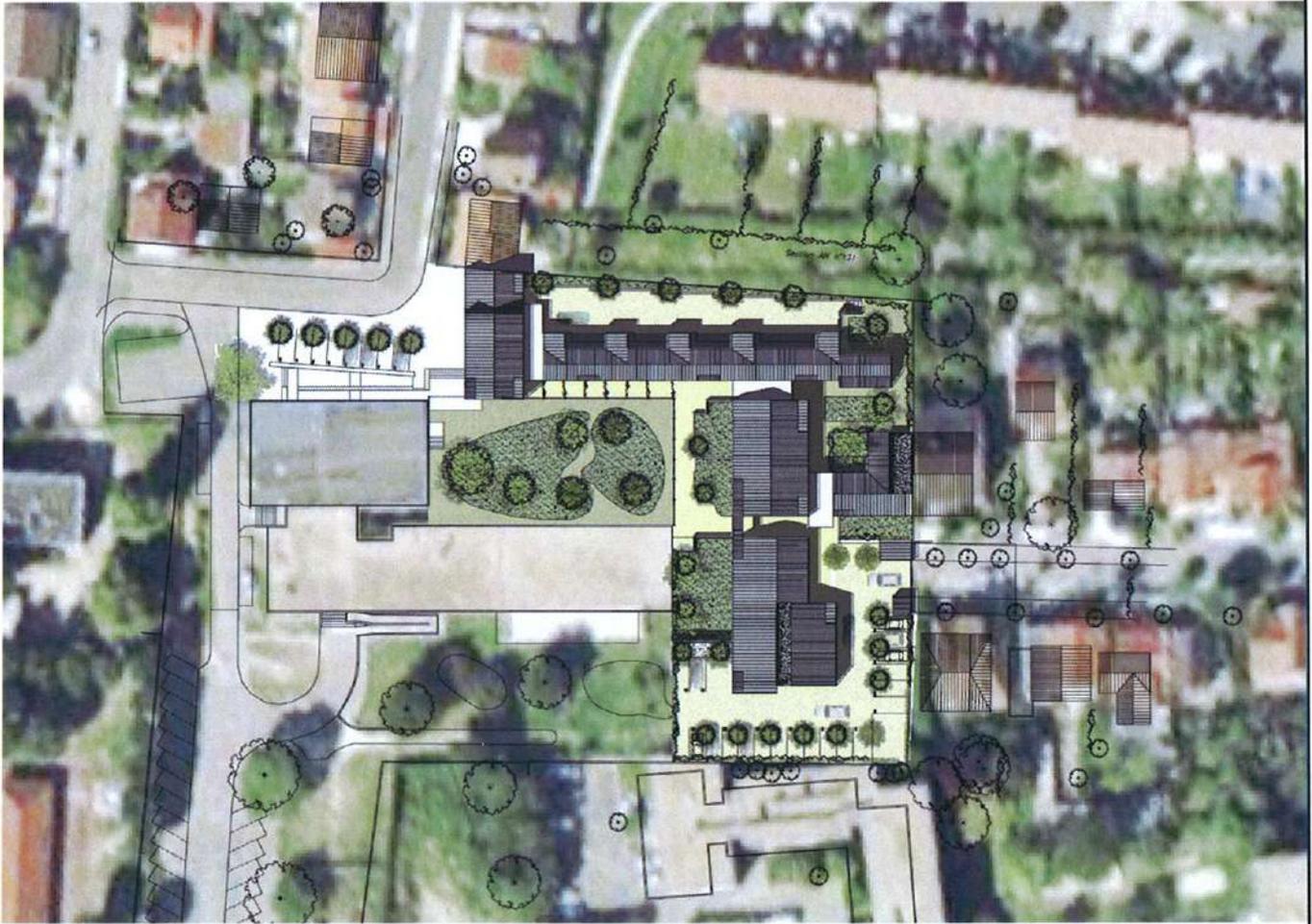
- Localisation : BONDY Seine Saint Denis
- Maître d'ouvrage : BONDY Habitat
- Mission Base loi MOP
- Coût des travaux : 2.73 M€ HT
- SHON 2 461 M<sup>2</sup>

*Habitat collectif*

CONCOURS  
2007



Construire 30 logements en petits collectifs en cœur d'îlot et dans un quartier pavillonnaire nous a conduits à travailler autour de deux axes pour éviter l'écueil d'une greffe qui ne prendrait pas : D'une part un soin tout particulier apporté à l'articulation avec le bâti existant, d'autre part un travail sur la perméabilité du tissu créé.



# Construction de 45 Logements

- Localisation : PIERREFITTE Seine Saint Denis
- Maître d'ouvrage : OSICA
- Mission Base loi MOP
- Coût des travaux : 4.09 M€ HT
- SHON 3 810 M<sup>2</sup>

Habitat collectif

CONCOURS  
2007



Deux thèmes ont présidé à l'élaboration du projet de renouvellement urbain de l'îlot Langevin-Lavoisier d'une part la création de trois unités résidentielles dont la typologie permet une bonne articulation entre habitat pavillonnaire et petits collectifs et d'autre part la distinction très nette entre espaces publics et espaces privés





# Construction de 75 Logements

- Localisation : TUJAC à BRIVE Corrèze
- Maître d'ouvrage : BRIVE Habitat
- Mission Base loi MOP
- Coût des travaux : 8.37 M€ HT
- SHON 8 327 M<sup>2</sup>

*Habitat collectif*

CONCOURS  
2007



Le quartier de Tujac à Brive est à la fois composé d'un tissu pavillonnaire et de logements collectifs regroupés à l'intérieur de barres en L ou en U rassemblant à chaque fois une cinquantaine de logements. Le programme du présent concours prévoit la démolition de 187 logements situés dans ce type de bâtiments et leur remplacement par 40 maisons individuelles et 70 appartements situés dans des petits immeubles résidentiels. La localisation du quartier, un peu éloigné du centre ville mais très bien desservi se prête tout à fait à un urbanisme de maisons individuelles. En revanche, l'introduction de petits collectifs va jouer un rôle non négligeable dans la structuration urbaine du quartier. Si celui-ci n'était en effet composé que de petites maisons on risquerait assez vite d'être confronté à un tissu pavillonnaire un peu monotone. La localisation de ces petits collectifs dans la partie nord du terrain contribuera ainsi fortement à structurer les espaces publics existants.

L'idée forte qui nous a donc guidée a été d'allier l'agrément de la maison individuelle à une composition un peu monumentale destinée par endroit à structurer et à hiérarchiser les espaces publics des rues et des places.



Coupe Façade suivant rue nouvelle éch. 1/200



Façade Sud (Rue Pierre CHAUMEIL) éch. 1/200

# Construction de 30 Logements

- Localisation : POITIERS ( 86)
- Maître d'ouvrage : OPARC AOPC DE POITIERS
- Mission Base loi MOP
- Coût des travaux : 2.40M€ HT
- SHON 2 890M<sup>2</sup>

*Habitat collectif*

**CONCOURS  
2005**



L'engouement actuel pour les constructions de logements réalisées dans le cadre de dispositifs législatifs ou réglementaires liés à la défiscalisation font apparaître sur l'ensemble du territoire national une architecture uniforme réalisée par les mêmes promoteurs du nord au sud et d'est en ouest .

C'est tout à fait regrettable car une des caractéristiques de l'architecture française est justement sa diversité , liée d'ailleurs à la diversité des paysages hexagonaux . L'architecte italien Aldo Rossi disait d'ailleurs trouver dans l'architecture vernaculaire française une source inépuisable d'inspiration ; c'est ce que nous essayons de faire , bien modestement , quand nous nous trouvons dans un contexte où toute trace d'une histoire même récente semble avoir été gommée .

Se promener dans le secteur environnant , amasser une documentation photographique tirée d'ouvrages traitant du patrimoine régional est notre premier travail .

Ensuite on met en parallèle le programme avec des formes architecturales qui nous ont semblées intéressantes et qui sont tout à fait susceptibles d'être interprétées de manière contemporaine .

Le programme se compose de 8 maisons et de 32 logements collectifs . La ZAC de Saint Eloi dans laquelle se situe le projet n'est pas très proche du centre ville , il nous a donc semblé que donner à ces logements collectifs des allures de maisons superposées était un facteur propre à leur faire bénéficier d'un attrait supplémentaire .



# Construction de 90 Logements

- Localisation : PIERREFITTE Seine Saint Denis
- Maître d'ouvrage : OSICA
- Mission Base loi MOP
- Coût des travaux : 6.41 M€ HT
- SHON 5 229 M<sup>2</sup>

*Habitat collectif*

CONCOURS  
2005



Deux thèmes ont présidé à l'élaboration du projet de renouvellement urbain Langevin-Lavoisier de l'îlot d'une part la création de trois unités résidentielles dont la typologie permet une bonne articulation entre habitat pavillonnaire et petits collectifs et d'autre part la distinction très nette entre espaces publics et espaces privés

La typologie retenue pour chacune des trois unités reprend un peu le thème de l'immeuble-villa . Les rez-de-chaussée sont en effet composés de maisons individuelles se développant autour d'un jardin intérieur privatif . Cette maison se développe sur deux niveaux en fond de patio et sur un seul côté voie publique . Cela nous permet de créer une autre entité de type maison établie sur deux niveaux ( R+1 et R+2 ) et accessible directement par un escalier extérieur desservant deux maisons . Cette disposition permet de limiter considérablement les parties communes toujours sujettes à des dégradations de tout ordre .

Enfin le niveau R+3 des résidences est dédié aux petits appartements desservis par une coursive et donnant là aussi l'image de « maisons sur le toit » accessible directement depuis l'extérieur.

Ce traitement des cœurs d'immeubles occupés par des jardinets privatifs nous permet de supprimer les espaces mal définis que sont en général les intérieurs d'îlots accessibles à tous et entretenus par personne .

Deux petits squares seront intégrés à l'opération , respiration urbaine nécessaire à la création de 87 logements . Ces deux squares seront bordés au sud par des maisons individuelles dotées également de jardins privatifs et qui viennent » beurrer » les fonds de parcelles de l'habitat pavillonnaire voisin.

